



## Déclaration liminaire Comité social d'administration

Séance du 13 juin 2023

Élus : Olivier Gibert, Patrice Rafalimanana

Monsieur le directeur général adjoint, cher-es collègues,

Avec la mise en place programmée en septembre 2023 de la *revalorisation* des personnels enseignants de l'Éducation nationale autour du pacte enseignant, contrat qui ne dit pas son nom et d'un socle liés à de nouvelles missions : travailler plus pour gagner plus, le Sgen-CFDT pose la question de la transposition de cette mesure auprès des personnels détachés dans le réseau.

Si on peut accueillir l'augmentation symbolique du point d'indice en cette période de forte inflation et de dévalorisation du métier d'enseignant-e, le refus unanime des organisations syndicales de l'Éducation d'adhérer au projet de ce ministère, projet porteur d'inégalités entre les personnels, doit donner place à une réflexion sur sa mise en œuvre à l'AEFE.

Alors que les collègues travaillent déjà beaucoup, ils-elles demandent simplement une juste revalorisation et non pas des tâches et missions supplémentaires.

Cette revalorisation à venir en trompe-l'œil ne doit pas surcharger davantage les missions de collègues qui pour beaucoup sont déjà épuisé-es. La période actuelle ne fait que confirmer ce sentiment.

Sur un autre plan, la carence de personnels dans les métiers de l'enseignement impacte le recrutement au regard des refus de détachement pour un premier départ. De trop nombreux-ses collègues se sont vu refuser leur détachement et ont formé un recours pour contester les décisions. La conséquence de cette incertitude liée au recrutement peut être le gel de certains postes dans le réseau avec un risque de suppression. Et lorsque le vivier d'enseignant-es à l'échelle locale ne peut plus pallier le manque de personnel qualifié, les difficultés fragilisent les établissements et la qualité de l'enseignement.

On constate donc, Monsieur le directeur général adjoint, une instabilité croissante, une précarisation de la situation des personnels du réseau en raison de ces difficultés structurelles de recrutement sans même parler des difficultés financières déjà largement évoquées dans nos différentes instances et pour lesquelles nous espérons une concrétisation des mesures annoncées, notamment pour l'abondement de l'ICCVL/ISVL.

Un autre aspect inquiète à l'échelle du réseau, celui de la remise en cause croissante des personnels par certains membres de la communauté éducative et la judiciaire des relations. À cet égard, l'ordre du jour est révélateur de cette évolution et de la prise en compte de l'ampleur du phénomène. Et si dans la majorité des situations, l'administration apporte des réponses adéquates comme la protection fonctionnelle et exprime sa préoccupation, les rapports intracommunautaires interrogent. Plusieurs cas dans le réseau

interpellent sur certaines postures lorsque des collègues sont confrontés à des attaques. Le Sgen-CFDT attend que l'administration au sens large, c'est-à-dire à tous les niveaux de son encadrement, ne donne pas le sentiment d'un préjugé favorable à tel membre de la communauté éducative mais qu'elle apporte un soutien fort aux collègues dans le cadre de leurs missions pédagogiques. Le Sgen-CFDT est partie prenante d'un opérateur public fort dans ses missions, et, si nous déplorons depuis plusieurs années la fragilisation du réseau historique, nous n'accepterons pas qu'il y ait surgissement de nouveaux donneurs d'ordre. Toutes et tous sommes à considérer comme des partenaires éducatifs au sens propre.

Pour les services centraux, le bilan de la commission se situe au milieu du gué. Même si la création de nombreux postes apportera, nous l'espérons, des solutions à la surcharge de travail des personnels, leur mise en place pose également des problèmes de recrutement et de logistique. Ce chantier ne doit pas occulter une autre attente forte des personnels des services centraux, celle de la revalorisation de leurs rémunérations des personnels de tous statuts, avec notamment un Rifseep revalorisé. Le Sgen-CFDT demande la mise en place urgente d'un groupe de travail à la rentrée, groupe de travail qui sera également relatif au statut des personnels détachés qui, pour le Sgen-CFDT, doit nécessairement évoluer avec notamment la fin du détachement sur contrat.

Je vous remercie.